



LE CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

L'ANARCHIE MARITIME

Voici qu'on se plaint de plus en plus de l'indiscipline des marins et de l'insubordination des équipages. Ces doléances, si légitimes, s'aggraveront tant que le gouvernement et les Chambres ne voteront pas des mesures rigoureuses qui comportent la crise. Une Commission extraparlimentaire, présidée par M. Clemenceau, s'est livrée à une enquête approfondie sur le personnel et le matériel de notre établissement naval. Nous avons entre les mains les cinq volumes publiés par cette Commission. On voit qu'aucun rapport n'a encore été fait concernant les enseignements qui se déroulent de cette vaste enquête. La parole a été donnée à des officiers comme les amiraux Fournier, Bienaimé, Caillard, Touchard, Bellu, Ravel, Gourdon, Jauréguiberry, Gigon, Fort, Massé, Germinet, Jubel; les commandants Darriens, Degouy, Kiesel, Farré, Simon, Saint-Paul de Sinçay, Mottez et Caschard; à des fonctionnaires comme MM. Bertin, Lauben, Maugas, Latty, Choron, Albaret, Jaouin, Lorenchet de Montamont, Lemaire, Besson, Gayde, Châtel, Krantz, Serdolle, de Salvert, etc. La France a le droit de savoir ce que ces bons Français pensent de notre marine, de nos arsenaux, de notre flotte et quels remèdes ils jugent nécessaires pour mettre un terme à l'anarchie régnante.

supérieure de refus. Huit jours après, une dépêche du ministre donne à mon matelot la faveur qu'il avait vainement sollicitée. Mais ce n'est pas seulement l'influence oblique de certains fonctionnaires qui bat en brèche le commandement. Les iniques rigueurs auxquelles le pouvoir soumet les chefs supérieurs de la marine ébranlent dans l'âme du matelot ses derniers sentiments de déférence pour une autorité ainsi malmenée. M. Paul Doumer insiste sur cette cause d'anarchie : « La diminution dans le respect est venue, dit-il, des sévices exercés contre les chefs. On a vu frapper une série d'amiraux, et parmi les hommes qui les commandaient est né ce sentiment qui a été de cette vaste hiérarchie de la marine, il y avait quelqu'un qui frappait quelque sorte le vengeur de ceux qu'on ommisait à bord. »

Il donna cet enseignement pendant onze ans. Nul de ceux qui furent ses élèves n'a oublié la clarté, la force dialectique et l'éloquence de son enseignement. Entre temps, il était appelé souvent dans les paroisses pour prêcher des sermons de circonstance. Doué d'une voix puissante, et

Clemenceau et la F.-M. contre Jeanne d'Arc

Le programme laïcisé du 7 mai. Sur la proposition de M. Courtin-Rossignol, maire d'Orléans, la Commission des fêtes a décidé que la fête commémorative civile du 7 mai se soit composée de : 1° Une retraite militaire aux flambeaux; 2° L'illumination de la terrasse en face de la cathédrale au moment de l'annonce de la retraite par la rue Jeanne d'Arc; 3° La présentation de l'étendard de la Pucelle, par la municipalité tout entière, aux troupes sur le place de l'Hôtel-de-Ville qui sera illuminée; 4° Défilé des troupes devant l'étendard.

On ne peut nous empêcher de le prendre. On devait bien le voir jeudi ! Jeanne d'Arc, pendant sa courte épopée, avait deux étendards ou bannières. Celui qu'elle portait à Reims, lors du sacre du roi, était tout blanc, semé de fleurs de lys; celui qu'elle laissait porter à ses côtés, pendant le bûcher, par Jean, sire d'Alençon, était également blanc; sur ce dernier, Jésus, assis, le monde dans la main, et à ses côtés deux anges; au-dessus ces mots : JHESUS MARIA.



ADVENIAT REGNUM TUUM La Journée

A Besenval, la fête patriotique et religieuse en l'honneur de Jeanne d'Arc, organisée par le comité local, a été supprimée à l'instigation de la Franc-Maçonnerie, a été rétablie à la suite d'un référendum populaire. La victoire remportée par la Franc-Maçonnerie d'Orléans sur l'indigne faïssage de l'administration municipale a été dénoncée; le séquestre est allé enlever, du trésor de la cathédrale, la bannière de Jeanne d'Arc, pour la faire figurer à la fête laïcisée. Cet acte est considéré par tous comme une sacrilège profanation. Les ouvriers boulangers ont repris le travail. Les sœurs préparent la grève. M. Nègre a été nommé secrétaire permanent du Conseil fédéral des instituteurs, à la suite du vote d'une protestation contre la révocation. Le ministre des Colonies a inauguré l'exposition de Bordeaux. L'Espagne, les libéraux ont décidé de ne pas se présenter aux prochaines élections sénatoriales.

Enfin, il est un moyen tout-puissant pour ruiner dans les corps militaires la cordialité qui naît de la confiance et de l'estime. Ce moyen, c'est la délation. A peine promu ministre, M. Pelletan confère à la délation le caractère officiel d'un service public. Un soldat colonial, nommé S..., dénonça le surveillant chef de la prison où il était en détention contre le ministre. Une enquête démasqua l'imposture du délateur qui se trouva obligé de confesser son infamie. Quelle décision prend le ministre? S... avant fait des aveux, déclare M. Pelletan aucune punition ne lui sera infligée. Seul fonctionnaire intangible, le délateur échappe à toutes les sanctions pénales. Aussi, peu à peu, le vice s'effrèche et se pavane comme un dracope. Dans sa déposition, l'amiral Bienaimé donne le nom d'un lieutenant de vaisseau en activité de service qui professe, au vu de tout le monde, à Toulon, le métier de délateur.

Un jour, raconte l'amiral, le lieutenant X... aborde un mécanicien nommé Passat : « Passat, lui dit-il, vous êtes un bon officier, mais est-il vrai que votre femme va à la messe? » « Oui, ma femme va à la messe. » « Eh bien! elle va vers la mort; il faut vous arranger pour l'en empêcher. Mais il y aurait peut-être un moyen pour vous de sortir d'affaire. Je sais que votre femme a reçu une carte d'invitation de Mme l'amirale Bienaimé pour l'œuvre des crèches. Donnez la moi; je la remettrai à Pelletan; cela vous fera du bien à vous, et cela fera du tort à Bienaimé. » M. le lieutenant X... n'a pas cessé d'être à Toulon, l'agent de dénonciations du même genre.

En 1899, le distingué professeur fut nommé supérieur de l'Institut Saint-Louis de Goussier. Il apporta dans cette maison, comme il le disait lui-même dans sa première entrevue « un bras, une tête et un cœur », et la dirigea avec succès pendant treize ans. En 1902, la cure de la cathédrale étant devenue vacante, Monseigneur lui confia ce poste important et difficile et le nomma en même temps vicaire général honoraire. Depuis six ans, le nouvel archevêque déployait dans ce vaste champ d'action ses éminentes qualités de directeur, d'administrateur et d'orateur, quand le choix du Souverain Pontife, éclairé par les suffrages des évêques, le désigna pour l'évêché de Pèlers.

Le Progrès de la Foi

Ce vendredi, 3 mai, l'œuvre de la Propagation de la Foi célèbre solennellement le 50^e anniversaire de sa fondation. S. Em. le cardinal Comillat a dit la messe, à Fourvières, en présence du Conseil central; ce soir, M. le chanoine Janvier doit prononcer le discours d'usage. A cette occasion, le cardinal-archevêque de Lyon adresse ses félicitations à nos confrères qui nous lient. La Propagation de la Foi est, tout à la fois œuvre française et lyonnaise. Comme œuvre française, elle a fait ses preuves en portant dans le monde entier, le message de non missionnaires, la connaissance de notre langue et de notre pays. Grâce à Dieu, ces résultats demeurent, malgré les entraves apportées à son action, les déceptions connues. L'œuvre est lyonnaise par son origine, par le dévouement des catholiques du diocèse de Lyon, qui l'ont adoptée avec enthousiasme et soutenu vigoureusement depuis sa naissance. On peut dire que Dieu nous l'a confiée comme une grâce méritée par nos martyrs, et pour nous permettre de continuer, l'apostolat glorieux des Pothin, des Irénée, des Théodoret de notre Eglise. C'est un aspect pour réveiller notre zèle et un encouragement pour assurer dans le diocèse la perpétuité de l'œuvre, au prix de tous les sacrifices. Sacrifices pour sacrifier qui sont les notes sur le regard des privations et des souffrances de nos missionnaires. Les recettes de l'œuvre pour l'exercice 1936 se sont ressenties des épreuves que nous venons de traverser; toutefois, la France y tient encore noblement la tête entre toutes les nations chrétiennes.

Le Progrès de la Foi

Comptes d'honneurs et de salaires, la délation ne s'arrête à aucun égard et franchit toutes les portes. Un homme qui était extrêmement réservé, l'amiral Potier, dit M. Paul Doumer, « de plain-pied devant moi de fait de délation contre lui, contre des paroles qui avaient été prononcées à sa table et portées au ministre. » Est-il étonnant qu'une marine où règnent de pareilles mœurs décline et périclite? Chargé d'une enquête sur l'Indo-Chine, le général Borel de Moudoux conclut son rapport par ces mots terribles : « L'Indo-Chine est à qui veut la prendre. » Sans doute, sous le coup de l'alerte de Tanquer, un ardeur généreuse sembla soulever pendant quelques semaines le ministère de la rue Royale et réveiller les forces captives. Utilisant la peur que le geste impérial avait communiqué à nos marins, l'entourage ministériel de M. Thomson obtint quelques-unes des réparations auxquelles ce personnage n'avait pas le droit de se soustraire. Mais nous ne nous oublions que la veille encore. Insensible aux griefs articulés devant lui par M. Lockroy, M. Doumer et M. Chaumet contre M. Pelletan, M. Thomson, non seulement défendit le coupable, mais l'exalta!

Le Progrès de la Foi

Après avoir, cinq à six fois pendant près de trois ans, sanctionnés d'ordres du jour approuvés les coups décochés par M. Pelletan contre la marine française, quand la Chambre se vit contrainte enfin de donner à notre flotte un nouveau chef, n'oublions pas qu'elle exclut de son choix les patriotes, qui venaient de démasquer l'artisan de notre déchéance pour leur préter M. Thomson, le plus fervent apologiste de M. Pelletan. Cette désignation prouve que l'ennemi n'avait pas quitté la place. Les hommes passent, mais la secte demeure, toujours armée contre notre présent et contre notre avenir.

NOUVEAU MINISTÈRE BELGE

UN CABINET DE CONCENTRATION CATHOLIQUE. Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le Progrès de la Foi

Le ministre est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le Progrès de la Foi

Le ministre est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Mois littéraire et pittoresque

SOMMAIRE DE MAI. C'est une nouvelle bien curieuse que le Mois pittoresque, qui sous le titre de Sengler, l'auteur, M. Simon Davignon, est un écrivain de talent. L'étude sur les Eucalyptus de France, la Causerie de M. Emile Faguet, ne sont pas moins remarquables. L'article historique sur l'Armée du premier Empire, par le docteur de Serignan, celui qui de Laval à Combray, les pages sur les Plumes d'autruche de M. Boyer, l'actualité scientifique sur Berthelot, celle de M. Antoine sur les Eucalyptus, le roman, les poésies, les bibliographies, les pages de caricatures sont des attractions variées. Le supplément musical, qui publie cette fois une cantate de Bach, l'attention des amateurs de grande valeur. Tout concourt à faire de ce numéro un numéro type de la revue des familles intelligentes et s'inspirant par le texte et les illustrations.

Mois littéraire et pittoresque

SOMMAIRE DE MAI. C'est une nouvelle bien curieuse que le Mois pittoresque, qui sous le titre de Sengler, l'auteur, M. Simon Davignon, est un écrivain de talent. L'étude sur les Eucalyptus de France, la Causerie de M. Emile Faguet, ne sont pas moins remarquables. L'article historique sur l'Armée du premier Empire, par le docteur de Serignan, celui qui de Laval à Combray, les pages sur les Plumes d'autruche de M. Boyer, l'actualité scientifique sur Berthelot, celle de M. Antoine sur les Eucalyptus, le roman, les poésies, les bibliographies, les pages de caricatures sont des attractions variées. Le supplément musical, qui publie cette fois une cantate de Bach, l'attention des amateurs de grande valeur. Tout concourt à faire de ce numéro un numéro type de la revue des familles intelligentes et s'inspirant par le texte et les illustrations.

ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie : Rome, 2 mai. Ce matin à six heures, le généralissime de la République, le R. P. Jont, s'est rendu au palais de la République. Le R. P. Jont était procureur général à Rome des catholiques de la Compagnie de Marie et de l'Immaculée Conception. Une nombreuse assistance était présente à ses funérailles. Les deux cardinaux Vannicelli s'y trouvaient.



OSCAR HAVARD.



Chevalier DESCAMP - M. DAVIGNON



M. DELBEKE - M. HELLEPUTTE

Demandez dans toutes les gares

La Croix quotidienne grand format La Croix illustrée Le Pèlerin Le Cosmos Le Mois littéraire et pittoresque C'est un des modes de propagande les plus efficaces.

Le Progrès de la Foi

Le Progrès de la Foi est une œuvre française et lyonnaise. Elle a fait ses preuves en portant dans le monde entier le message de non missionnaires, la connaissance de notre langue et de notre pays.

Le Progrès de la Foi

Le Progrès de la Foi est une œuvre française et lyonnaise. Elle a fait ses preuves en portant dans le monde entier le message de non missionnaires, la connaissance de notre langue et de notre pays.

Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.

Le ministère est donc définitivement constitué. Intérieur et présidence du Conseil : M. de Trooz; Justice : M. Jules Rankin; Finances : M. Liebaert; Affaires étrangères : M. Julien Davignon; Guerre : Général Helleputte; Chemins de fer : M. Helleputte; Sciences et Beaux-Arts : M. Descaemp; Industrie et Travail : M. le sénateur Hubert; Travaux publics : M. Delbecq; Agriculture : M. Helleputte. La crise aura eu ce résultat de multiplier les portefeuilles. Au lieu de huit, il y en a dix.